

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE - CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AVRIL 2026

Conseillers élus : 15
En exercice : 15
Présents : 13
Pouvoirs : 2
Absents excusés : 2

Date de convocation : 02 avril 2026

Étaient présents : Mme Enza BAROTTE ; M. Raymond BECKER ; Mme Lise BONIFAZZI ; Mme Anne-France COLNAT ; M. Philippe FAVRE-MONNET ; Mme Justine KREMER ; M. Pierre MAGRA ; M. Sylvain MARTIN ; Mme Catherine LÉCUYER ; M. Patrice PIOVAN ; M. Antoine ROSANO ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; Mme Karine WEBER.

Étaient absents excusés : M. Geoffrey FOURNY a donné procuration à M. Sylvain MARTIN ; Mme Annabelle GAUDINOT a donné procuration à Mme Justine KREMER.

Secrétaire de séance : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 21 mars 2026.

Madame le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DÉLIB : 5.7-015/2026 : INSTALLATIONS DES COMMISSIONS EXTÉRIEURES

Madame le Maire indique que les délégations ont un rôle majeur de représentation auprès des Syndicats extérieurs dont elle est membre.

Son rôle est de représenter la Commune, de donner sa voix dans l'intérêt de la Commune et d'informer le Conseil Municipal des actions et décisions prise par le Syndicat concerné.

Madame le Maire expose la liste des délégations, elle demande aux membres du Conseil de proposer leur candidature :

- D'accepter le mode de vote à main levée ;

Le Conseil Municipal après vote à main levée pour chacune des listes des délégations, **DÉSIGNE** les délégués.

DÉLÉGATIONS

Délégués SIEGVO	Délégués Syndicat Forestier	Délégués Chenil
Enza BAROTTE	Sylvain MARTIN	Karine WEBER
Lise BONIFAZZI	Karine WEBER	Sylvain MARTIN
	Anne-France COLNAT	Catherine LÉCUYER
		Anne-France COLNAT
		Annabelle GAUDINOT

VOTES : À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.
Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 15 avril 2026
Madame le Maire, Nathalie ROUSSEAU
Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20260413-2026DEL015-DE
Reçu le 16/04/2026

